



COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS – SECTION FUTSAL

Procès-Verbal N°5

Commission du 04/12/2024

Horaires :

19h00 à 20h30

Visioconférence

Président(e) : M. MAZZOTTA Anthony

Secrétaire de séance : M. DEGOUL Paul

Présent(e)s : M.COULONGEON Gilles - M. SONZOGNI Olivier - M. CANITROT Sylvain

Excusé(s) : Mme SCHIAVON Isabelle - M. REALLAND André - M. TOUIL Yacine

ORDRE DU JOUR

Coupe Nationale U18 Futsal

Coupe Nationale Féminine

Calendrier Phase II R1 & R2 Futsal

Coupe Occitanie

Informations Championnats Régionaux / Futsal Régional

La Commission prend connaissance des deux clubs qualifiés en Finale Régionale de la Coupe Nationale U18 Futsal F.F.F. La Commission félicite les clubs de RODEZ AF et du FC QUINT-FONSEGRIVES.

La Finale Régionale aura lieu le 15/12/2024 au Petit-Palais des Sports de Toulouse.
La Commission félicite l'ensemble des participants à la phase de qualification.

La Commission prend connaissance des clubs engagés pour la Coupe Nationale Féminine Futsal et aux

informations de la situation des clubs vis-à-vis de la participation aux compétitions ou non. Elle prend en compte la disparité kilométrique des différents acteurs et propose la composition ci-dessous.

La Commission valide à l'unanimité la composition des deux centres de qualification.

CENTRE QUALIFICATION 1	CENTRE QUALIFICATION 2
561208 - AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34	561157 - ESPOIR CLUB TOULOUSAIN
851139 - TOULOUSE FUTSAL CLUB	524085 - A.S.C. GAGNAC
880775 - CARCASSONNE FUTSAL AGGLOMERATION	564372 - HUMANI FOOT
590237 - F. C. BRIOLET	522111 - F.C. PAVIEN
503338 - O. LAPEYRADE F.C	853466 - TOULOUSE METROPOLE FUTSAL
853396 - MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL	851135 - UJS TOULOUSE

Le centre de qualification n°1 sera secteur Est. Désignation du site prochainement.

Le centre de qualification n°2 sera secteur Ouest. Désignation du site prochainement.

Un club qualifié par centre de qualification.

Le Tour n°1 aura lieu le week-end du 04-05 Janvier 2025.

La Finale Régionale le 1er ou 02 Février 2025. Nous avons sollicité le club de Lodève Larzac Futsal (34) pour l'organisation de celle-ci.

Le temps de jeu choisi pour le tour de qualification est de, une fois quinze minutes sans arrêt du temps.

Le temps de jeu choisi pour la Finale Régionale est de deux mi-temps de vingt minutes en temps arrêté.

La Commission valide à l'unanimité le format ci-dessus.

La Commission prend acte de la validation du Comité de Direction de la Phase II du championnat R1 Futsal.

Le groupe de travail des calendriers se penche actuellement sur le calendrier de la Phase II de la R2 Futsal et souhaite étudier au vu du nombre de participants une solution à 3 poules.

Un retour sera fait prochainement.

La Commission prend acte du tirage au sort de la Coupe Occitanie Futsal. Elle souhaite bonne chance à l'ensemble des participants pour cette épreuve importante dans la vie des Footballs régional.

La Commission prend connaissance de la demande de la C.R.A Futsal concernant la R1 Futsal.

La Commission valide à l'unanimité la demande de la CRA de rendre obligatoire l'utilisation d'oreillettes pour la communication des arbitres lors des matchs.

La Commission valide le format de la compétition en temps de jeu en 2 X 20 min en temps arrêté pour la R1 Élite.

La Commission décide également que la programmation de la R1 ÉLITE devra être du Vendredi 20H30 au Dimanche soir 20H30 pour les coup d'envoi.

La Commission invite les clubs qualifiés en R1 Élite à prévoir une table de marque pour les matchs officiels ainsi qu'un dirigeant par match pour assurer le cas échéant la gestion de celle-ci conjointement avec un dirigeant de l'équipe adverse.

La Commission prend connaissance de la demande de la C.R.A Futsal concernant la R2 Futsal.

La Commission valide à l'unanimité la demande de la CRA d'autoriser l'utilisation d'oreillettes pour la communication des arbitres lors des matchs de R2 PROMOTION.

La Commission prend connaissance de la demande de la C.R.A Futsal concernant la Coupe Occitanie Futsal

La Commission valide à l'unanimité la demande de la CRA d'autoriser l'utilisation d'oreillettes pour la communication des arbitres lors des matchs de la Coupe Occitanie Futsal.

Des échanges divers se font dans la Commission concernant l'état du Futsal Régional qui a progressé depuis le début de la saison 2024/2025.

La Commission souhaite remercier les clubs et les différents acteurs du Football et Futsal Régional dans le cadre de leur confiance et leur accompagnement dans les travaux de la Commission depuis maintenant 5 mois et espère que cette situation continuera dans les prochains mois.

La Commission va prendre attache auprès du service des formation des éducateurs suite à plusieurs demandes des clubs sur l'absence à jour de formation spécifique Futsal.

La Commission souhaite avec de l'avance de belles fêtes de fin d'année à l'ensemble des pratiquants de la région Occitanie.

L'ordre du jour étant épuisé.

Fin de séance à 20H10.

**C.R.G.C. – Section Futsal
Le Secrétaire
M. DEGOUL Paul**



**C.R.G.C. – Section Futsal
Le Président
M. MAZZOTTA Anthony**

